

<u>EUR</u> <u>SCIENCES</u> <u>FONDAMENTALES</u> <u>ET INGENIERIE</u> <u>SPECTRUM</u>	LE DIRECTEUR DE L'EUR SPECTRUM (M. Médéric ARGENTINA)	10 Décembre 2020
--	--	------------------

DECISION N°2020-2 : NOMINATION DU DIRECTEUR ADJOINT

Conformément aux statuts de l'EUR SPECTRUM (Formal, Physical and Engineering Sciences) et notamment son article 2, le directeur de l'EUR peut désigner un directeur adjoint ou une directrice adjointe à sa prise de fonction. Celui-ci ou celle-ci relève dans la mesure du possible d'un champ disciplinaire différent de celui du directeur de l'EUR.

Vu la nomination de M. Médéric ARGENTINA en qualité de Directeur de l'EUR SPECTRUM (Formal, Physical and Engineering Sciences) en date du 8/12/2020 (arrêté N°295.2020 d'Université Côte D'Azur), M. Médéric ARGENTINA nomme M. Frédéric CAPPA, Professeur titulaire en géophysique à Université Côte d'Azur, en qualité de directeur-adjoint de l'Ecole Universitaire de Recherche SPECTRUM, pour une durée de quatre ans.

Nice, le 10 Décembre 2020
Le Directeur de l'EUR SPECTRUM,

Médéric ARGENTINA

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE
SPECTRUM

Médéric ARGENTINA